

Compte rendu réunion du 11/05/2026

Étaient présents : Linda Bourvic, Eliane Cornu, Arnaud Chalmel, Emmanuel Delourmel, Nicolas Bourvic, Sandy Boulet-Bacro

Absent(e-s) excusé(e-s) : Marcel Bouvier

Secrétaire de séance : Eliane Cornu

Début de séance : 19h15

Ordre du jour :

- 1. TNJ 3
- 2. Inscription concours salle saison prochaine 3
- 3. Logo 3
- 4. Assemblée Générale Ordinaire..... 3
 - a. Date 3
 - b. Défraiement..... 3
- 5. Cibles extérieures 3
- 6. Questions diverses..... 4

1. TNJ

Le nombre d'archers pouvant se rendre à celui de Compiègne, en respectant le quota imposé par la FFTA étant le même que celui de Rochefort-Sur-Mer, le bureau a pris la décision de ne pas engager d'archers à Compiègne. Si toutefois des archers souhaitent s'y rendre, aucun défraiement ne sera appliqué.

Un questionnaire va être réalisé auprès des jeunes afin de connaître leur ressenti avant de les inscrire à ce TNJ 3 qui se déroule en 2 départs pour les U13 et U15 (1 départ samedi, 1 départ dimanche).

2. Inscription concours salle saison prochaine

Les frais d'inscription ont été revus par les comités.

Le comité régional a validé des frais d'inscription de 10€ par concours et le comité départemental a validé des frais d'inscription de 5€ par concours. Les dates doivent être déposées avant le 30 mai, et un arbitre doit être positionné.

Les concours du mercredi seront les :

- 14 octobre 2026 (arbitre responsable Guillaume),
- 18 novembre 2026 (arbitre responsable Guillaume),
- 16 décembre 2026 (arbitre responsable Guillaume),
- 06 janvier 2027 (arbitre responsable Ewen)

Le concours club sera le 07 et 08 novembre 2026. (arbitre responsable Sandy, adjoint Eliane) Le concours école de tir sera le samedi 20 mars 2027

3. Logo

Un logo a été travaillé avec la commission logo. Après échange durant la réunion, les logos présentés risquant d'être trop détaillés pour des formats réduits, un nouveau logo a été créé et validé en réunion. Il sera présenté à l'AG.

4. Assemblée Générale Ordinaire

a. Date

L'assemblée générale se déroulera le vendredi 19 juin 2026, 19h00. Les délégations sont disponibles sur le site des archers de St Loup.

b. Défraiement

Le montant des défraiements engagés cette saison salle amène le bureau à revoir la procédure qui sera présentée et votée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire conformément à l'article 12 des statuts. Les délégations sont disponibles sur le site des archers de St Loup.

5. Cibles extérieures

A ce jour une seule archerie a répondu sur les 5 demandes faites. Le devis a été validé à la majorité par les membres du bureau.

6. Questions diverses

- Demande de réunion d'archers pour échanger sur les modalités de sélection des équipes D1 et DR ; suite à des imprévus la réunion qui devait avoir lieu le 07 mai a été reportée, la date n'est pas définie.
- Demande de transfert d'un archer d'Acigné, Manu le rencontre mercredi 13 mai.
- Mail de ESP Piré sur Seiche pour le forum le 05 septembre de 10h à 13h.
- Problème sur les inscriptions : beaucoup d'archers ne s'inscrivent que sur le site du club, ils ne font pas les démarches auprès du club organisateur. Il est important de bien lire le mandat.
- Tir Beursault : la FFTA a imposé aux archers de participer à un tir au bouquet et un championnat pour pouvoir participer au championnat de France si le quota est atteint. Compte-tenu du fait que le tir au bouquet est obligatoire sur le même principe que les 3 scores pour le TAE, une demande de remboursement des frais d'inscription sera ajouté à la facture de la saison extérieure ou salle pour les tirs après le mois de juillet.

Fin de séance 21h20